LA

Tunis-Tunisie Un an.....FR. 10 Un an.....FR. 12 Six mois 7

PAVABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

16, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES

Annonces diverses, la ligne 0 40 Réclames..... 0 60 Chronique locale...... 1 50

PAYABLES D'AVANCE

Nouveaux Mensonges de Millet L'EXÉCUTION D'UN DIPLOMATE

Tunis, le 23 juillet 1896.

MIVEAUX MENSONGES MILLET

lorsque nous disions que M. Millet compressait d'aller à Paris pour expliner, à sa façon, sa conduite plus que miche dans certaines circonstances. our se disculper en un mot des accusalions portées contre lui par l'opinion mblique, nous ne faisions que découmirun coin de la terrible vérité.

In des derniers numéros du Figuro ous apporte la preuve du bien fondé de nos suppositions.

Sons le titre : Les Colonies et sous beingfure d'un certain Jean Hess jostia consounance allemande du nom of du pseudonyme ne dit rien qui mille, le journal clérical et rallie publie one conversation avec M. Rene Millet. min'est qu'un cynique tissu de menonges éhontés.

Noici ce que M. Millet m'a dit en sustance», rapporte Jean Hess:

Lorsque M. de Mores organisa sa gravane à Tunis, il transcut à la Réeddence tous les appais qu'en pouvait «lui donner...»

Pusque le Figure a public la lettre teM. de Mores au l'esident de Tunis. M. Jean Hess était dixa sur l'apani que Amalheureux explorate a avail regu le la Résidence, il auruit donc pu se speiser d'écrire et de jedenet le men soge qui précède.

Tout le monde sait ier, et en France wssi, que le Résident general et les aterités militaires mirent fautes soras d'entraves au départ de M. de Mores, qui ne fut autorise « que devant la colère de l'explorateur ».

Dailleurs, les lettres du marquis au like Bailly sont la, qui dementent forrellement les assertions de M. Millet. si entre la parole de M. de Mores et elle du Résident Millet, l'hesitation

l'est même pas permise. Un connaît aujourd'hui la secte viointe qui ent lieu entre VI de Mores a.M. Millet dans le cabinet de sec derner; on sait aussi que l'explorateur biobligé de faire escorter ses locaces loqu'an bateau, par des armes nimes dematraques, parce que la l'assistance Voulait les faire arrêter au moment de lembarquement, voila tappat que le Resident a accordé à l'experation. que la Résidence a doubles

A ment encore lorsqu'il dit : - que la Résidence avait aide M. de Mores à Fouver des chameaux et dhe escorte ».

Il ment touionrs lorson ...

- que c'est lui qui a engagé M. de Morès à entrer dans le Sahara par la frontière algérienne ».

C'est l'itinéraire que, sur les conseils d'amis, devait suivre la mission, la route étant plus éloignée de la zône frontière est beaucoup plus sûre,et elle l'aurait suivi, si, sur les instances des autorités tunisiennes, les autorités militaires de Constantine n'avaient pas fait menacer M. de Morès de le faire arrêter par le commandant du cercle militaire de Tuggurt, s'il passait par

Voilà pourquoi la route fut changée, voila comment M. de Morès est allé se faire assassiner à El-Ouatia.

Toute cette conversation du Résident Millet n'est que la défense, bien piètre, d'un accusé qui ne répond aux questions qu'on bui pose que par de cyniques mensonges qui ne tendraient à rien moins, qu'à accuser M. le Marquis de Morès d'un manque de parole.

Après avoir été insulté, après sa mort par l'abjecte presse anglaise, Modern-Society, après avoir été lâchement injurié, toujours après sa mort, par tous les Lepelletier et Simon de la presse vénule, il manquait à l'auréole de gloire du martyr d'El-Ouatia d'être vilipendé par un Millet qui n'a trouvé pour écrire et publier ses mensonges que la plume d'un Jean Hess quelcon-

C. VERAX.

On nous demande si M. le président Fabry cie les implits de caroube et autres pour une valeur legative en rapport avec le coût de l'immeuble qu'il s'est fait construire au bou-

levard de Bais-Menara. Nous avouens être dans l'impossibilité de ranscioner anjourd'hui notre curieux correspondant mais nous alions tacher de satisfaire sa légitime curiosité.

LE DENOMME BOUYAC

un se souvient du tolle général qui accueillit, l'an dernier, certain mouvement dans le personnel des contrôles.

Cost que, parmiles promus, figurait, em rautres sacripants, le nom du sieur Pouvac, contrôleur-suppléant de 2º classe à Medjez el-Bab, nommé à la le classe de son grade à Kairouan, ce Houyac, que notre confrère Sadnac avait, dans son journal, accusé publiquement de faits qui n'auraient certes pas du lui valoir une augmentation de classe, mais des poursuites devant les tribunaux.

A Kaironan ce petit monsieur, se crovant soutenu par le résident Millet, rolla les renseignements et les conscils | se conduisit comme le dernier des goujais vis-a-vis des français de la-bas.

Il y eut bien, à un moment donné, and treve a la suite d'excuses faites par ce peu intéressant personnage, unis cette trève ne pouvait etre que le prétude d'une discrace méritée par des à gissements incompréhensibles.

dit-on.

Le Bouyac serait envoyé à Gafsa au lieu et place de M. Galeppe qui viendrait à Kairouan.

Il faut espérer qu'avec un nouveau résident général le Bouyac, de Gafsa, sera.... rendu à la vie privée.

Un des « non-lieu » — y a-t'il eu réellement ordonnance de non-lieu? - dans l'affaire d'avortement dont nous avons entretenu nos lecteurs fait courir le bruit qu'il va nous poursuivre en disfamation.

Nous le mettons au dési de nous traduire en correctionnelle car depuis, nous avons eu d'autres renseignements complémentaires qui pourraient tourner à sa confusion et l'envoyer gémir à l'hôtel de la rue de l'Eglise en attendant la reclusion ou le bagne.

DISCOURS OFFICIEL

La politique nous fait quelquefois assister à de bien extraordinaires spectacles et tel a été celui que nous ont procuré les réceptions officielles du 14 juillet

Il est vrai que ca aurait été beaucoup plus drôle si M. Millet avait été là, mais il ne nous aurait pas permis ainsi de voir M. Révoil faire acte de resident.

La chose n'est peut-être pas très-difficile, en ces circonstances, mais fautil encore savoir répondre sans blesser personne.

C'est ce qu'a bien fait le résident général-adjoint et c'est ce que n'aurait certainement pas fait M. Millet.

La tache a été d'autant plus facile à M. Révoil, que tout le monde s'est placé sur le terrain de la conciliation, et qu'en fin de compte on a beaucoup parlé - pour ne rien dire.

Le discours de M. Révoil mérite cependant d'attirer l'attention en ce que c'est la première fois qu'il expose plus ou moins ses idées en public, et qu'il peut servir à définir son caractère.

Les idées, il n'y en a précisément pas des masses et ce sout toujours les mêmes promesses d'un représentant du gouvernement.

Quant à son caractère, il peut se définir en deux mots : il est, avant tout, bureaucrate, et... du midi; nous regrettons même de ne pas avoir assis-té à la réception, car il a peut-être été prononcé avec l'assent.

Sürement, si Alphonse Daudet lisait la harangue de M. Révoil, il reconnaitrait un compatriote de son Numa Roumestan, dont la parole, dans les discours, dépassait la pensée et précécédait l'idée.

Notre résident général-adjoint est plus méridional que Numa Roumestan, sa parole dépasse sa pensée, même, dans les discours écrits.

C'est certainement ce qui lui est arrivé dans le panégyrique - nous allions presqu'écrire dans l'oraison funèbre qu'il a fait de son prédécesseur.

« M. le résident général, qui apporte, au service et à la défense de vos in- térêts un dévouement si passionné a « fait plus d'une fois...

C'est un fait accompli, aujourd'hui, « dire que la générosité de caractère « et de cœur, à laquelle tous ceux qui « ont approché M. Millet rendent hom-« mage. »....

Roumestan, va!

Toutes ces idées sur M. Millet doivent être venues à M. Révoil, comme au tambourinaïre, par un beau clair de lune en entendant chanter le roussignoou.

Après tout, la réception du 14 juillet n'était peut-être qu'une réception académique où le récipiendaire n'avait qu'à faire l'éloge de son prédécesseur, et il l'a fait avec cette exagération toute particulière aux enfants de Carmargue.

Mais ce qui ressort surtout de son discours, c'est que M. Révoil est un bureaucrate enragé; pour lui, tout se fait par les bureaux, les bureaux sont tout, sans les bureaux il n'y aurait rien, écoutez plutôt:

« Mais n'avez-vous pas eu dans cette « tâche comme collaborateurs de toutes « les heures, souvent même initiateurs, « les chefs de service éminents, les « fonctionnaires dévoués et laborieux...

« En tout cas, Messieurs, c'est un « témoignage que je me plais à appor-« ter à cette administration, qu'elle « n'a rien à envier ni comme compéten-« ce ni comme zèle à ces administra-« tions d'élite qui font la force de notre « pays et que les fonctions que j'ai « occupées pendant dix années — ca « se voit - m'ont permis de bien con-« naître et de tant apprécier. »

C'est une véritable passion pour la bureaucratie. C'est le rond-de-cuirisme

porté au pinacle!

Mais M. Révoil, toujours dans le feu de l'improvisation de son discours écrit, n'a pas songé, un seul instant. au singulier contraste de son éloge avec les paroles méprisantes lancées à la face de ces mêmes fonctionnaires à la distribution des prix du lycée Carnot par le résident général Millet:

« ... Ces fonctionnaires, que jusqu'à « présent on a été forcé d'accueillir « faute d'autres, et qui sont généralement des décarés, des maîtres-musi-

Le lyrisme de M. Révoil aura-t-il consolé complètement les fonctionnaires tunisiens!

On comprendra facilement qu'après un discours si vibrant, si plein d'admiration pour tout et pour tous, l'émotion fut grande dans l'assistance.

On a renouvelé les protestations d'amitié, de concorde, des premiers jours au congrès.

Réambrassons-nous, Folleville! Pellerin prêche l'apaisement ; de Carnières embrasse Lecore.

L'embrassement a été général. La joie était à son comble, surtout

pour quelques ambitieux qui voyaient luire de nouveau l'espoir d'un rapprochement et d'une prépondérance qu'ils cherchent, en vain, depuis longtemps; réussiront-ils?

Qu'ils se souviennent du 5 avril.

Car cet apaissement ne durera que jusqu'a la rentrée de M. Millet.... s'il revient.

La République Française a consacré, ces jours derniers, un article à la singulière situa-Et plus loin: « J'irai meme jusqu'à i tion saite en France aux détenteurs de notre la Photographie

PARTIES, etc.

TUNIS. - g. AVENUE DE FRANCE. - TENI

monnaie d'or qui ne peuvent l'écouler ailleurs qu'aux guichets de la Banque de France, alors qu'en Italie cette monnaie est admise en libre

Il y a beau temps que nous avens nous-inmes appelé l'attention du gouvernement sur cet état de chose fort préjudiciable.

Il est probable que l'article de la République Française ne produira pas plus d'effet qu'un cautère sur une jambe de bois.

L'EXÉCUTION d'un Diplomate!

Nous avons annoncé, suivant un télégramme de Rome, que les révolutionnaires italiens — de simples opportunistes en France — livrés luchement, par le gardechiourme Millet, au gouvernement italien, allaient passer en jugement pour tentative d'évasion et qu'une condamnation sévere ne faisait aucun doute.

La chose est faite aujourd'hui. Les vic-times de l'alguazil Millet viennent de comparaître devant le tribunal supérieur de Trapani qui les a condamnés à... dix ans de travaux forcés!

Dix ans de travaux forcés, voilà l'œuvre du sieur Millet. Il peut se réjouir, a son aise, du beau service qu'il a rendu a la Maison de Savoie et à l'odieux Crispi.

Du fond du tombeau, où on va les ensevelir vivants, jusqu'à leur mort. Palla et ses malheureux camarades maudiront le misérable qui les aura fait plonger dans un enfer où ils sont surement condamnés à une mort lente, à moins que ce soit la folie à brève échéance.

La folie ou la mort, c'est, désormais le sort réservé aux martyrs de la cause ré-publicaine en Italie, grâce à la couardise d'un Millet!

Un Millet! triste et sinistre individu, digne du mepris public, qu'un gouverne-ment de bandits nous envoya dans un jour de malheur, voilà un des actes diplomatiques de ce plénipotentiaire!

Ah! parlons-en un peu de la diplomatie de ce parvenu que le pouvoir absolu et les honneurs ont grisé au point d'occasionner chez lui un ramollissement du cerveau que chacun n'ignore pas, mais que personne n'ose avouer, pour ne pas donner satisfaction à ce journal qui ne cesse de le crier sur les tofts depuis dix-huit mois

Mais il faudra bien qu'on y arrive, qu'on finisse quand-même par nous donner raison en internant le malheureux qui sait tellement à quoi s'en tenir sur son inconscience que, dans la peur de dire des énormités le 14 juillet il a préféré filer pour ainsi dire à l'anglaise, six ou huit jours avant cette date, laissant à son chargé d'affaires le soin de recevoir la Colonie française.

Mais il savait, il connaissait les dispositions de cette Colonie pour laquelle îl n'a eu constamment que des injures à lui jeter à la face : tantôt il l'a traitée de malsaine, une autre fois de ramassis de gens sans areu; il s'en est pris même aux fonctionnaires — ses collaborateurs de tous les jours — qu'il n'a pas plus épargné que la Colonie libre.

Et l'on a le front, en haut lieu, de prendre ce paltoquet pour un diplomate parce qu'il saura habilement tourner quelques phrases, la plupart du temps aussi vides que son cerveau!

Un diplomate, Millet! Allons donc! Mais si quelquesuns avaient encore des illusions sur son compte, il suffirait de lire le magistral article de Ranc, paru ces temps derniers dans la Dépêche de Toulouse et que nous nous en voudrions de ne pas reproduire, il démontre péremptoirement ou que Millet est la nullité même comme diplomate ou le dernier des misérables — il n'y a pas à sortir de ce dilemme - pour avoir livre les évadés de Favignana à leurs bourreaux:

Je trouve étrange la prétention du gouvernement italien de se faire livrer par le gouverment français des condanmés politiques réfugiés à Tunis, et plus étrange encore que le résident général et le ministre des affaires étrangères n'aient pas répondu à la demande de l'Italie par une fin de non-recevoir pure et

simple. Devant qu'elles arguties ont bien pu se retrancher les juristes du quai d'Orsay, car j'aime à croire que la direction compétente a été appelée à donner son avis pour qu'on ait pu rendre au gouvernement italien le service qu'il demandait?

Si j'en crois les journaux, M. Hanotaux aurait déclaré à M. Millerand et à M. Viviani que, dans cette circonstance, la résidenc générale de Tunis n'avait fait que suivre la procédure de fait qui, en l'absence de toute convention d'extradition, a dû être appliquée depuis quinze ans sans avoir jamais jusqu'ici fait naître aucune difficulté; il a ajouté que cet état de fait allait d'ailleurs prendre fin avec le

expire le 17 septembre prochain.

Cest parfait. En attendant, les condamnés politiques italiens retournerent dans les bagnes d'où ils se sont évadés : il leur restera cette consolation de savoir que, s'ils avaient attendu jusqu'au 17 septembre pour échapper à la chiourme du gouvernement italien ils seraient encore libres; quand aux explications données par M. Hanoteaux, on me permettra de les trouver singulièrement insuffi-

M. Hanotaux commence par déclarer qu'on n'est pas en présence d'une convention d'extradition, mais que le résident général a appliqué une procédure de fait qui, depuis quinze ans, n'avait soulevé, n'avait fait naître aucune difficulté. Cela prouve simplement que cette procédure n'avait pas encore été appliquée à des condamnés politiques. Done, le vremier argument de M. Hanotaux ne porte pas, au

Je retions ensuite l'aveu que le traité entre la régence et l'Italie ne contient aucune clause relative à l'extradition. Cela veut dire que le gouvernement de la régence, sans être lié par le traité, sans y être obligé, avait pris l'habitude d'extrader les condamnés de droit commun réclamés par le gouvernement italien et que depuis le protectorat la résidence générale a suivi la même tradition.

Seit. Mais un fait nouveau se produit : une question nouvelle se pose. Des condamnés politiques s'évadent des bagnes italiens et arrivent à Tunis. Le gouvernement du Quirinal réclame leur extradition. Est-ce que le devoir du résident général n'était pas de répondre que cette procédure de fait dont parle M. Hanotaux n'était pas applicable, ne pouvait pas être appliquée à des hommes frappés d'une peine politique? Est-ce que cette réponse n'aurait pas été conforme aux règles du droit des gens? Est-ce qu'il existe un pays libre, indépendant, où on livre au gouvernement d'un autre pays les condamnés, les réfugiés politiques? S'il existait entre la régence et l'Italie une convention d'extradition, certes, elle n'aurait porté que sur les accusés ou condamnés de droit commun.

Les extradés de Tunis ne pouvaient donc être livrés ni en vertu de la juridiction française, ni en vertu de la juridiciion beylicale. Tout au plus, par mesure de sûreté publique, pouvait-on les expulser de Marseille ou de Nice, s'ils y étaient réfugiés au lieu d'arriver

En parlant de ces choses, il m'est impossible de ne pas me reporter à un souvenir de jeunesse. Au mois d'août 1856, évadé de Lambèse, après deux mois de promenade de Lambèse à Constantine, de Constantine à Souk-Ahras, de Souk-Ahras à Bône, de Bône à Bizerte, et de Bizerte à Tunis, j'arrivai fort éclopé, avec trois camarades, dans la capitale le la Régence. Les réfugiés politiques y grouillaient. Français et Italiens, surtout Italiens. Du côté France, il y avait quelques proscrits du Var, condamnés par les conseils de guerre et les commissions mixtes, puis des transportés d'Algérie, en petit nombre, hélas! car presque toutes les tentatives d'évasion avaient échoué. Les Italiens, condamnés généralement à mort ou aux travaux forces, étaient de Naples, des Romagnes et des Duchés, surtout du duché de Parme. Après le meurtre du duc de Parme, il y avait eu un exode pour échapper aux arrestations en masse. Tout ce monde-là. Français et Italiens, vivait à Tunis péniblement, car le travail d'aucune sorte n'y abondait, mais nul n'y était inquiété et il n'était venu à personne l'idée d'appliquer la procédure de fait à laquelle vient de se conformer M. le résident général Millet.

Mes camarades et moi, nous n'avions pas le goût demoisir à Tunis. Mais, pour nous en aller, il fallait nous embarquer sur le bateau qui faisait le service entre La Goulette et Gênes, et, pour nous embarquer, il fallait des passeports, pièces que dans notre position il n'était pas commode de nous procurer. J'avais vingt ans, je ne connaissais pas d'obstacles, et l'idée me vint d'aller demander au consul de général de France ce vade mecum indispensable. Je me transportai d'un pied léger au consulat. M. Roche, le consul était un grand màtin, d'allure hautaine et d'abord rébarbatif. Je lui contai ma petite affaire. Il m'écouta d'abord paisiblement, puis, se levant, il me dit : « Alors. vous êtes un des quatre transportés qui viennent d'arriver à Tunis? »-

- Oui, monsieur le consul.

- Et vous venez me demauder des passe-

- Pas pour aller en France, monsieur le consul, pas pour aller en France! Pour aller en Italie, et de là en Suisse...

- Eh bien! jeune homme, vous avez un fier aplomb! Que diriez-vous si je vous faisais arrêter et embarquer pour Marseille?

- Oh! monsieur le consul, vous oubliez que nous sommes en terre tunisienne, en pays in-

traité entre la Régence de Tunis et l'Italie, qui dépendant : d'ailleurs, rous nous somme sur sous la predection du paville, américala-Et je pris la parte

De fait, c'est le consul des l' us Unis qui nous donna des passes d'embarq tem al-

Je condus:

En 1838, Tempereur Napolië a III rêznant en France et le roi Bomba régnant à Naples. Tunisétait pour les réfugits politiques italieus terre d'asile et d'asile respecté.

Aujourd'hui, l'Italie étant delivrée et pourvue d'un gouvernement libéral, nous-mêmes étant en République et exerçant en Tunisie un protectorat eivilisateur. Il y a une i procedur i de fait » qui autorise le gouvernement de la France à livrer au gouvernement d'Italie de condamnés politiques!

RANC Senateur

Après ce coup de massue, si Millet avait un restant de bon sens. Il demonderali immediatement son rappet d'un posse qu'il est d'une incapacité notoire de remplir

Mais le personnage na se rendra jumais à l'évidence et il fau lira qu'on le preu-ne par les deux épanles et qu'on le chasse de la Tunisie puar que nous en sayons de-barrassés à jumais.

Pany re France! Panyre Tantsio!

Neus niavens guère l'habituie, dans to jour nal, de nous occuper du sexe auquel noudevens nos belles-mères, cependant, lers paon nous pousse. l'épèc dans les relas, noue savons régimber.

Or done, il y a qu'dques jours, un de nos amis passait rue de Belgique, lorsque d'une fenêtre d'un rez-de-chaussée, il s'entendit interneller et guenler dans un français de Gass

- Ou te les a musélés hein? ces réducteuers de la Petite Tanisie, ils ent fini de benglerral

Oul disait ces choses aimables? nous le dounerions en mille qu'en ne le devineralt pas aussi préférens-nous ne pas faire tirer la lauguà nos lecteurs et leur apprendre de suite que l'aimable personne répond au nom de Rebert la femme même de notre commissaire con-

Nous voudrions bien savoir le nom du personnage, qui nous a museles deat parlait Mme Robert?

Serait-ee par hasard son mari? L'avenir prouvera le contraire.

Les vicomtesses du Pave

Il serait temps, à présent que Tonis possede une organisation administrative sufilsamment solide, que l'on songent un pen à faire connaître à ces dames les lois e réglements qui régissent leur petit com-

Naguère, à Paris, le Congrès féministe portait dans son programme la Suppression de la réglementation de la prostitution. Nous avons, ici, où tout est encore a 'élat naissant, un exemple frappant de la défectuosité de cette idée; et. én tout cas. tant que rien n'aura été voté, il serait bon, à notre sens, que l'on mit le hola à cet état de choses.

Presque toutes arrivent à Tunis munies du titre de « chanteuse ». E - d'aucuns diraient elles brament — pendant un certain temps, celui de trouver un petit ami à grosse bourse, puis elles s'établissent sans pudeur sur le pied de telle famille, qu'elles considérent comme peu génée d'être dans leur quartier. En voilé un monde renversé!

Le soir, au concert, au théatre, nos baya-dères de bas-étage bousculent tout le monde, nous forcent à respirer des parfums asphyxiants, nous masquent la vue de la scène et nous servent des réflexions saugrenues dont elles sont persuadées d'agrementer le speciacle.

Il est vrai, cependant, que leurs toilettes peuvent donner une idee exacte de l'élégance française; mais ce n'est pas une raison pour ne pas nous méfier de leur faux éclat... et de ce qu'elles cachent.

Bon nombre de jeunes gens sont au courant du secret. Les pharmaciens n'en disent pas de mal. Mais, comme il y a d'autres inférèts à ménager — et ceux-là autremen sérieux — ce n'est pas aux pharmaciens qu'il faut avoir recours mais bien à l'ad-ministration à laquelle échoit le devoir de surveiller et de rêprimer s'il y a lieu.

Nous défendons à ces dames de nous qualifier d'inhumains. Il n'y a pas de sot métier, nous voulons bien en convenir avec elles; mais il y a des limites pour chacun d'eux, des autorisations à demander, etc...

Nous nous adressons à celles d'entr'elles qui ont des enfants et dont les filles sont presque toujours gardées à vue. Seraientelles bien aises qu'on laissat en face de leur habitation une de leurs camarades, susceptible, par conséquent, de donner le plus mauvais exemple à leurs jeunes filles

les ente destractes dans leur carrière de leir propre exemple services; mais alors, no service vicieux m ment e les meressees doivent reconnais

in l'arce, vat-il un caté-concert une notre vieille démocratie ne caté ame qui vive : une closse speciesté separe la famille de la ger de la general de la companya de la general de la companya de la co an an pourlour reservéaux pefile e salle mauresque separe . John cuts don't nous avons parle.

Vaintement, les catés tels que la Malion entres efficiellement comme tels.

Fant-il grand chose pour remédier Pirmigulante que nous signalous Pas moins du monde. Un rappel à l'ordre aprè un regionient porte a la councissance di

le alleurs nots n'avons pas à tracerie

JI'IN-PIERRE.

Une marche forcée

Les journaux de la locatité et quelques-us de France out tonguement parle de l'accident survenu, pendant une manœuve exècutéepa le i Regiment de Zonaves, le jeudi 9 juille.

Il pouvel paraître eiseux de revenir sur m fait passed depute quinze jours s'il n'était juste, uen pas de chercher à clablir une responsable - qui sottrait du cadre de notre journal, mais de theher de faire comprendre - puis slone-nous blen nous exprimer - que, quels que solone les motifs allegues, quelles que suient les electristances malheureuses et même k changement brosque de température que

l'on m'asait pas prévu, il v a une dédie tion logique à licer de la légèreté avec laquelle on jour souvent avec la souffrance des jemes zons oppows an service militaire.

Le gefallet bed estil possible, en Tuni sie, que des officiers allèguent une suprise de la temperature pour essayerder cuser la souffrance qu'ils ont fait subirail homanes partant ce jour à 3 heures du main pour ne rentrer à la caserne qu'à sixhemese soir? Non il n'était pas possible de ne pas pre voir, qu'en cette saisou caniculaire, dans se homanes obligés de manœuvrer, puis des abie ter sous un petit morceau de toile, il pouval se faire que beaucoup d'entr'eux ne puissent arriver à supporter les souffrances atroces de la soil et de la fatigue, d'un surmenage hers de tout bon seus !!... et ce jour un homme tombait mort peu avant d'arriver à la caseme quinze, vingt on cent entraient à l'hôpital.

Des renseignements puisés à bonne source nous obligent à dire que certaines exagérs tions, quant à la quantité de tombés morts of malades, ontété commiscs dans la relation èt ce tait. Il est hars de doute que le ou les res ponsables nes out coupables que d'imprévoyan ee: que les officiers ont fait tous leur efforts, en cours de route, pour la rentre à la caserne, afin d'attenuer autant que possible la seuffrance des hommes marchant sous hargement de 28 kilos et une tempéralure de 700 au selell; il est non moins certain que le lientenant-colonel, commandant la colonic officiers superieurs et officiers subalterats ent fait appel à toute leur énergie, à toute leur bonne volonte pour arriver, avec le moins souffrance, a cette caserne si désirée; mais toutes ces énergies, toutes ces bonnes volonies auraient pu trouver à se développer dans d'ate tres cas et remire de hien plus utiles services mais seulement il aurait fallu prévoir que Tunisie, au mois de juillet, on ne pas faire de marches manœuvres pendant le

On doit certainement comprendre que co jeunes gens, que vingt ans de soins font e core à peine des hommes, ont besoin de 10 nagements et qu'il est fort inutile, sous raisel d'entrainement, de les éreinter ou de les turi

Alions, glissons assez légèrement pour celle fois, sur ce fait profondément doulourens, el constatant simplement et avec le plus detal rae que nous pourrons obtenir de la surre tation que nous produit tonjours de parelle accidents: constatons qu'un fait provensul Soit d'une bevue, seit d'une surprisedels

température si l'on veut, ne pourmit de exagere par la presse si, quand il se produit loin de le cacher ou de vouloir le présente sous l'aspect d'un accident banal, on dist carrement et à qui veut l'entendre: « id pli s'est passé dans telles et telles conditions et

ou telles et telles conséquences ». li est peut-être hon pour MM. les officier de s'éloigner autant que possible de tout con tact avec le civil, il serait pent-être bon and de ne pas oublier que s'il leur est loisible

MAISON FRANCAISE

Horlogerie-Bijouterie A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. - TUNIS

CHAINES

Or, argent, etc., etc. ASSORTIMENT POUR MARIAGES Réparations Garanties

sacrifier pour une carrière où ils sont de par leur seule volonte, ils sont responsables devant ce civil de la vie et de la santé des jeunes gens qui ne restent parmi eux que le temps réglementaire.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFE DE TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FINE

On a heaucoup parlé, ces temps der-niers, d'une poursuite en correction-nelle dont était l'objet, pour violences légères, l'honorable M. A. Cambiaggio, vice-président de la municipalité.

Cette affeire n'a pas eu de suite judiciaire, le plaignant s'étant désisté, à l'audience, de son instance, ayant reconnu avoir eu les premiers tarts et M. Cambiaggio n'ayant pas maintenu la demande reconventionnelle dont il avait saisi le

Epicerie DOURA, (Voir aux annonces)

Nour la modique somme dedeux francs. passer une agréable journée au casino d'Hammam-El-Lu, pouvoir assister a deux attrayants spectacles en respirant cet air salin qui fait tant de bien par les chaleurs tropicales que nous subissons depuis un mois, et risquer, le soir, en rentrant chez soi, d'être l'heureux propriétaire d'une charmante villa, dénommée Villa Muscotte, située sur le bord de la plage de la charmante station halnéaire à la mode, voil à qui n'est pas banal du tout.

Assurément ce n'est pas banal de nouvoir, pour deux francs, risquer de posséder une villa cloturée composée de deux pièces, cuisine, veranda, jardin, et water-

Mais comment cela ne peut-il, deman-

Nous ne savons comment M. Auvin s'y est pris, mais c'est cependant le problème ardu qu'a résolu le concessionnaire du casino d'Hamman-El-Lif qui offre à toute personne qui prendra un billet pour le spectacle du 20 juillet un ticket de tombola portant un numéro pouvant gagner la villa en question.

Comme tout le monde voudra satgner la Villa Mascotte, il y aura foule di-manche à Hammau-El-Lif pour s'arracher les billets d'entrée du casino.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

'émigration des fonctionnaires vers la France continue à chaque courrier.

Ainsi, la Cie Transultanique a dù, mercredi, refuser des voyaceurs, le paquebot se trouvant au grand complet!!

a Cie du Bône-Guelma mettra proba-Mement à partir de demain samedi ou après demain dinimie e un nouvel horaire en vigueur sur la lione d'Hamman-

Le train rentrant à Tunis à 11 h. 30 du soir serait remplacé par deux autres trains: le premier, rentrent à 9 h. 45 et le second, à minuit 130.

On ne peut que féliciter la tile du B.-G. de ce changement d'haraire qui donne amplement satisfaction au public.

GRAND CAFE GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

'avenir de Maxula-litades se treuve gra-Ivement compromis par suite du manque d'eau.

On dit, bien que l'administration des Travaux Publics a l'intention d'y faire aller l'eau de Zaghouan, mais ce n'est là que des on dit et nous nous demandons si celle-ci a le droit d'enlever l'esu à Tunis — qui n'abonde déjà pas puisque les robinets son fermes a huit heures du soir en cette saison - peur en deter Maxula-Rhades, cette localité fut-elle la plus digne d'intérét.

I. le général Valense vient d'être fait officier de la Légion d'Honneur. Le Gouvernement de la République a

youlu récompenser les services que rend journellement le général Valensy comme la interpréte de S. A. le Bay.

BRASSERIE DU PHENIX, rue Amilear PLATS IC ACTA

affaire de Scordino, est employé des Idouanes de Sfax qui a tant passionne l'opinion publique l'en dernier, à pareille époque, vient d'avoir ser denominent de-vant le tribunal criminal de Sousse.

Scordino a été consumaté à la anside travaux forcés et au remboursement de 75,000 frames and 1

ous ne saurions trop mettre en garde le public et l'engager à n'absorber que le moins possible de cette glace artificielle, si nuisible à la santé.

Nous avons recu une lettre d'une personne qui se plaint que toute sa famille a été prise de violentes coliques après l'absorption d'un simple kilo de glace.

Conformément aux instructions de notre Viecteur assidu, nous avons fait don de son obole à deux ouvriers miséreux.

ouverture des salons du Grand Res-Itaurant d'Athènes, 4, rue de l'Eglise, tenu par M. Papayanni, a eu lieu dimanche dernier.

Pensions pour MM. les officiers et fonctionnaires à des prix modérés. — Salens pour noces, mariages et baptèmes.

Service absolument irréprochable. Cuisine soignée.

S. A. le Bey a signé, lundi dernier, la concession des tramways électriques, sol-licitée par MM. Cretté et Jullien, de Lyon.

Uue ligne desservira les boulevards de Carthage et de Paris. Elle partira de l'abattoir pour aboutir au Belvédère. L'autre passera par la rue Es-Sadikia, l'avenue de Londres, les portes Bab-Souika et Bab-

La concession réserve l'établissement d'une ligne qui desservira le jardin du Belvédère jusqu'au sommet de la colline, où sera installé un restaurant ou sorte de

. Pierre Lescot, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que depuis I2 juin ses cabinet et laboratoire dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

lous recevons trop tard pour l'insérer une correspondance de Béjà que nous publierons prochainement.

MUT DE LA FIN

Entendu à la terrasse d'un café: — Que devient donc la belle Mª Machin?

— Êlle est lancée maintenant dans la haute magistrature.

— Assise ou debout?

— Couchée...

CHAMBRES MEUBLÉES à louer à des prix très modérés. Rue d'Angleterre, 16, au 1ºr

CERCLE-CASINO

PALAIS DE KHEREDDINE

Tous les soirs

CONCERT INSTRUMENTAL da 4 à 7 h. et de 8 à 11 h.

sous LA DIRECTION de M. Mirabel

Café nouvellement aménagé sur la plage; Consommations de la choix, mêmes prix qu'en

Restaurant sur la vaste terrasse du les étage, changement dans le service.

DÉJEUNER, 2 fr. 50. — DINER, 3 fr. ÉTABLISSEMENT BALNÉAIRE, DOUCHES

Entrée du Casino: 0,25

Abonnements au mois et à la saison à des prix res. Sadresser a la Direction.

et direct partant de Khéreddine à 11 heures. Le dimanche, dernier train : 11 h. 50 La Compagnié Rubattino délivre des tickets

d'entrée au Casino au prix de 0,20.

LA GOULETTE

BAINS DE MER

Saison balnéaire 1896

RANDE ROTONDE

Propriétaire: Victor BESSIS RESTAURANT DE 1er ORDRE

Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison CONSOMMATIOS DES PREMIÈRES MARQUES

DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI GRAND CONCERT FRANÇAIS

On prend des pensionnaires

Les qualités désinfectantes, microdiciles c Les quantes desintectantes, interodienes è catrisantes qui ont valu au Coaltar Saponine Le Beur son admission dans les Hôpitaux de la villé de Paris, le rendent très précieux poules soins sanitaires du corps, lotions, lavages des neurrissons, soins de la bouche qu'il purille, des cheveux qu'il débarrasse des pelli

Le facen. 2 francs, les 6 flacons, 10 Francs Dans toutes les pharmacies

Se délier des contrelaçons DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages CONSERVES, SALAISONS

Liqueurs des 1^{res} marques ATHANASOU & Cie 12, Rue d'Italie – TUNIS

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE, GARANTIS NATURELS Eux-de-Vie de Vin et de Marc VINS DE FRANE

fins, demi-fins, ordinaires RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA CHAMPAGNE RIVART

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage (GROS ET DÉTAIL) Expéditions par Caisses et par Futs

dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Cartage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

FURGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute es-pèce d'après croquis, Charpentes et ponts ne fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exé-cution des plans après les dessins de maçon-

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabri quent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui consier ses

Agent pour la Tunisie: J. FORTI TUNIS. - 14, Rue des Glacières - TUNIS

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY successeur

DE J. CHEVALIER TUNIS, - 20, Rue Essadikia, 20. - TUNIS

J. CAILLODS, propriétaire

Place de la Gare Française. — TUNIS Cuisine Recommandée

Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confortable, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

Prix Modérés

MAISON F. DUC Matal Magtaumant Malifornia Tous les jours de la semaine, train spécial HULGI-RUSIAUIAII UAIIIUIIII

44, Cours Belsunce — Marseille

Service à la carte et à prix fixe GIBAUD ET BICHAUD, successeurs

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG est INDISPENSABLE dans TOUTE BONNE CUISINE POTAGES - SAUGES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

PILLLES PERGATIVES & DEPERATIVES DE KORBUS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtems.

Très efficace, économique et facile à prendre.

Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale. 2 francs la boîte

Dépôt : PHARMACIE CENTRALE DE PARIS AUX ARMES DE SAINT-ETIENNE

C. BOURY, Armurer TUNIS — 23, $R_{ue\ Al-Dj}$ azira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'en trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira nº 23. un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

AUX FOUDRIERS REUNIS

DEVILLE & Cie LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS Bureaux : Avenue de la Marine, 19. -Ateliers : Avenue de Carthage.

3 premiers prix, 2 médailles d'or et une de vermeil FABBIQUES DE FOUDBES

DE CUVES, DEMI-MUIDS ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE Grand stock de foudres et de demi-muids

construits pour la récolte prochaine LOCATION DE DEMI-MUIDS à des prix modérés

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage Tuyaux a gaz. - Caoutchoucs en feuilles

pour Clapets et Joints à vapeur Cordes et Cartons d'Amiante PRIX TRÈS RÉDUITS

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE

H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis Avenue de Cartnage. — I unis

M. H. OBRE, serrurier-constructeur et
dépositaire de diverses maisons, a
l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle
que, vu l'extension de son travail et pour cause
d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont
transférés Boulevard de Carthage, depuis le
ler inillet 4806 ler juillet 1896.



In INCROYABLE! la Véritable Montre

REGULADORD.G. 1ra Garantie deux ans

D. LADISLAS Horloger-Bijoutier AVENUE DE FRANCE, 9.

Grand Assortiment de Décorations et insignes français et étrangers

PHARMACIE LYONNAISE

SPÉCIFIQUE

H. Rosset-Bressand, pharmacien TUNIS — rue d'Italie, 12 Ce spécifique, expérimenté depuis plusieurs années, a toujours produit d'excellents ré

Restaurant d'Athènes

Vin de Samos authentique) de provenance directe Prix: 1 fr. 50 lelitre. On porte à decimile CHEZ M. PAPAYANNI Rue de l'Eglise, 4. Tunis

19982999299999999999999999 EPICERIE INTERNATIONALE

S. DOURA, PROPRIÉTAIRE

TUNIS = 6, rue Zarkoun, 6 = TUNIS

PRODUITS ALIMENTAIRES de 1er choix

Légumes secs
beurre de Milan, saucisson de France
et d'Italie — Fromages

CINQUANTE POUR CENT
mei leur marché que partout ailleurs

Depuis le 10 juin courant Librairie-Papeterie D'AMICO

a divisé et transféré comme suit:

Pour la librairie (journaux, etc.) 22, AVENUE DE FRANCE

LIBRAIRIE PARISIENNE Pour la Papeterie (Détail)

I, rue Al-Djazira, tout près la Porte de France Pour la Papeterie (gros et demi-gros)

Rue des Maltais, en face le Petit Louvre

Grande Brasserie du Phénix

Biére française garantie pur

MALT ET HOUBLON VENTE EN FUTS, BOUTEILLES ET BOCKS Expédition dans l'intérieur F. MACHERET, agent généal rues Amilca et Annibal

Le gérant : U. CROUZET..

Tunis—Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 16

inais 11 tr. 30

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaíse

Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24 et rue de la Commission, 8 — TUNIS

Succursale à Hammam-Lif

Brioches. - Croissants. - Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts,

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. - Pâtés fins. - Vins fins et liqueurs de premier choix. - Petits fours. Fournitures pour soirées, Baptêms. Mariages et Bals.

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889 Demange Frères & Alioth Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE Garantie pure de tout mélange

en Tunisie, Algérie, Corse, France

et à l'étranger. Livraison à domicile en estagnon DE 5, 10, 45, 20 ET 25 KIL.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.

Envoifrance d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand MEINBICH

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre Petits pains pour Restaurants et Hôtels ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie

SOCIETE ANGNYYF Capital 8 millions de francs Siège social à Tunis

Olérations de la société

Encaissements et Recouvrements. - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. - Déts à vue et à. - échénces fixes pGarde de titresau Payement et escompte de corpons. Reports. dOrdres de bouse au comptant et à terme sur tous les marchés europcens. - Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

Dépositaire des produits de la Maison Saint Frères

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées tentes et tapis - rideaux - toiles et sacs — moquettes — chemises — gi-lets de chasse — espadrilles — sangles, septain - cordages et ficelles.

Domaine P. Potin HYDRAULIQUE

Assur

CIE.

Dépôt : rue du Portugal

en tous genres

J. PAONESSA, artificier Fournisseur de S. A. le Bey et la ville de Tanis

22, AVENUE DE LA MARINE, 22

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards serpentins, soleils, etc., figures allégoriques sur commande.

Prix défiant toute concurrence

Compagnie Algérienne Société Anonyme

Capital 15 MILLIONS entirement versés Comptoir de Tunis Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 30/0; bons à à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

EPICERIE

Maison renommés pour ses produits extra, fondée en 1051 GROS, DEMI-GROS, DETAIL

YRIDS Aimé E

Denrées Goloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Angranas

APERCO DE QUELQUES PRIX:

VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES à des prix desiant toute concurrence levale TELEPHONE N ON PORTE A DOMICILE

Chemins de fer portail Decauville

FABRIQUE DE NORIAS Aristide ALLIEZ Censtructe a Enevera S.G.D.o.
- MUSTAPHA ALGER Maison fondes en 1859
MINISTRI L'INTERNATIONNELL'



Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENS, ingénieur civil, Tunis

Fabrique cérérale d'Instruments et d'appareils de Chirurgie et ée Il legine

Maison de confiance, fondée en 1893 L. THIERS, — Rue Al-Djazira, 26. — TIMS Orthopédiste. Mécanicien, Coutelier. Bandagiste

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, conteaux de poche extra fins, contellerie fine, contellerie de table, canifs conpe-cors, ciscaux, Sécateurs, greiloirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses, humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons,

Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vignerous etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogasteiques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.

Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, séringues sous-

cutanées, ceintures-ventrieres, articles d'allaitement et d'hygiène., - Réparations et aignisage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AUVIN - TUNIS A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés

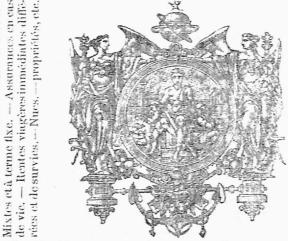
Importation directe des grances carrières de France, Belgious, Grèce et Italie

CHEMINEES DEPUIS 10 FRANCS Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires Bureaux et magasins : 7. Rue d'Espane.

Vastes Entrepôts : Bue d'Italie N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de tranqua.

MONDE

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie SIÈGE SOCIAL: Paris, 16, rue Lepeletier SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT



CHESS, su
mobiliers mare
ntre la fomère.
- Contre les re
re les risques le
nage. marchandi-ouere et des les recours

rue d'Allemagne

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieur à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute reponsabilité les familles et les doméstiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Mondesont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et increateur de la Cie à Tunis 25. Avenue de Paris

Madriers, Planchettes, Chevrons, Liteaux de toiture Lattes à Plafond BAPTISTIN BREMOND

SCIERIE MECANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

FRANÇAISE" Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à

primes fixes contre l'incendie et les accidents Capital: UN MILLION Siège social : Boulevard de La République, 23 - Alger

Incendies propriétés mobilières et immobilières

RECOLTES SUR PIED

Collectives pour chantiers, travapa

agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures bris de glaces

Accidents

en gerbes et en meules S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Sousse.

PEIENIX" 66]

CORTITION CONTINUES ET FARIS VIE Agent général pour la Tunisie: M. Ch. BAUDOF, 26, Rue Sadikla. - TUNIS

TA TOU PAYROX, & Oals PHILIPPE SAGE Medjez-ci-Bab; Many et Livy & Kaironan. à La Grandet Nearl o

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie Creat. 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIA A. rue Es-Sadikia, 8 Escompte, renonverments, artires de Hour-e, avances sur titres encaissement de coupons, cheques et leures de credit. Derdis à vue et a debeauce fixe :

A wise 2 % _ th mois 2 1 2 _ 1 an 3 *,* Demandez Partout KINA BELLOT LE

ABSINTHE ET AMER CONILH BELLOT, Distillateur à Tunis Dépôt général des eaux inénérales de VICHY

des liqueurs lines de la maison. La cuive et Ge et du champagne Montchello.

DOURA Freres DETAIL TUNIS, rue des Glacières, 25, 27

Denrees coloniales, legumes sees, conserves alimentaires LIQUEURS ORDINADES ET DE PREMIÈRES MARQUES

BANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foundart

TUNIS. — 12. RUN ES-S. INELL. 12. — IUNIS

berespeilen Special in Server inching its Carries in In the Marselle

GONDRAND FRERES, Agents

Embarquements — Dibarquem ats — Service des Bagages aux arrivées et departs des pa présets.

Un agent pertant les insignes (FONDRAND FRÉRES est en permanere à la salle des desanes.

Marasia le depart — Operations en donanc — Avances sur marchandises. — Camiennage pour leville et la campagne. — Deménagements

TABIFS MODERES ET ADREES PAR LES ADMISTRATIONS LOCALES La maison delivre des lellets ercalaires sur tous les réseaux de

Un emballeur de Paris est attache à l'Agence Comptoir National d'Escompte de

SOCIÉTÉ ANONYME an capital de 100.000.000 de francs AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST's, directeur Escompte, recouvrements, dépôts à vue et a échéance fixe, avances su titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit ordres de Bourse, dépôts de titres, sous criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes A vue ... A aus ... A aus et au delà ... 4 % A i au ... A i aus et au delà ... 4 % A 2 ans...... Loction de coffres-forts

Des coffres forts et compartiments de coffres forts sont mis à la disposi-tion du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc Ces coffres installes dans une serrespedale, presentent aux déposants a plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

NAVIGATION MIX

Cie TOUACHE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,730,500 FRANCS Service postal Français AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie Transports des passagers, des marchandises et des dépêches DÉPARTS tous les mandis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS : tous les iendis, à 7

h. Soir. de MARSEILLE pour TUNIS Côte tunisienne et TRIPOLI: tous les Mardis, à 1 h. 12 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE; tous les Ven-lroils, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE; tous les Dimanches, à 1 h. 12 du soir, de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES, TRIPOLI et DIERBA.

ARRIVEES de MARSEILLE, tous les jendes et samedis matin; de TRIPOLI, DIERBA, GABES, SEAX, MEHDIA, MONAS

TIR ET SOUSSE, tous les Lundis matin.

La Compagnie accepte avec commaissements directs les marchandises à destination de Teulon, Cannos, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nandes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen. Paris, Durkerque, Anvers Rotterdam. Amsterdam, Londres, la Chine. Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Celédonie et de tous les paints desservis par la Compagnies des Messageries. Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis,

Generale Gompagnie

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

L'Agent, J. B. PRDELUPE.

Ligne hebdomadaire Marseitle-Tunis-Maile-Tunis-Marseille Départ de Marseille. Vendredi à 4 houres soil Arrivée à Tunis. Lépart de Tunis pour Malte. i (imanche à 5 heures m Dimanche à 3 h. 30.

Lépart de Tunis pour Maite.

Arrivée à Maite
Départ de Malte pour Tunis
Arrivée à Tunis
Départ de Tunis pour Marseille
Arrivée à Marseille
Arrivée à Marseille
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Ligne memonadade actives and an active before de Marseille.
Arrivée à Tunis pour Seusse.
Arrivée à Sousse.
Départ de Sousse pour Tunis. Mercredi à 5 h. matia, Mercredi à 5 h. matia, Metredi S h. 30 seir Ludi à M h. 30 s. Ludi à 5 h. soir.

Arrivée à Tuels

Arrivée à Tuels

Départ de Tunis pour Marseille

Arrivée à Marseille

Prix des Places:

12 classe, 100 fr. 2 cl. 20 fr., 3 cl. 20 fr. i cl. 18 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT MM. les voyageurs sont instamment pries de retirer leurs billets de passage à Tunis.

Pour tous renseignement, s'apresser à l'Agence de la Compagnie Of-nérale Transatlantique. I res' l'Agence de la Compagnie Of-

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une houre avant celle fixée pour le départ.